*Madame ou Monsieur le/la directeur-trice général-e, le/la directeur-trice des ressources humaines,*

Le gouvernement a annoncé la fin du confinement le 11 mai. Les mesures sociales qui ont été mises en oeuvre dans l’entreprise pour faire face au risque pandémique vont donc être amenées à évoluer avec un retour progressif à une activité normale.

Dans ce contexte, l’équipe UNSA souhaite l’ouverture de négociations pour envisager collectivement les mesures qui s’appliqueront à partir du 11 mai. L’adaptation de l’organisation du travail doit être renforcée pour éviter le risque de propagation d’un virus toujours en circulation pendant un temps encore indéterminé.

L’ensemble des sujets déterminant pour la poursuite de l’activité doit être abordé afin de garantir la sécurité et la santé des salarié-es :

* La mise en oeuvre des gestes barrières dans tous les services.
* La commande ainsi que l’utilisation des équipements et des protections adaptés.
* L’organisation du travail pour éviter les déplacements des salariés chaque fois qu’une alternative peut être proposée.
* Les modalités et les contenus de l’information des salariés
* Le suivi de la mise en oeuvre de ces mesures.

Nous vous remercions de bien vouloir organiser ces négociations dans les plus brefs délais. L’UNSA souhaite un dialogue social sincère et constructif à la hauteur de l’enjeu. Nous prendrons nos responsabilités.

Dans cette attente, nous vous prions d’agréer *Madame ou Monsieur le/la directeur-trice général-e, le/la directeur-trice des ressources humaines,* l’expression de notre haute considération.